

Championnat de France du Donut

Règlement officiel

Objectif : Les participants doivent réaliser 3 recettes de donuts (classique, imposée et freestyle).

Art 1- Organisation

Dawn Foods, ci-après désignée sous le nom « entité organisatrice », dont le siège social est situé au 5 rue La Cardon, Parc Gutenberg, 91120 Palaiseau, organise le Championnat de France de Donut 2022.

Le concours se déroule le 31 Mars 2021 de 12h à 16h30 (un planning plus détaillé sera fourni aux participants) lors du Salon *Sandwich & Snack Show* à l'adresse suivante :

Parc des Expositions de la Porte de Versailles, Pavillon 7.1
2, place de la Porte de Versailles, 75015 Paris

Le règlement du Concours (ci-après dénommé "le Règlement") est constitué du présent document, complété par les annexes, que l'entité organisatrice pourra, le cas échéant, compléter ou modifier, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée et sans qu'il ne puisse être prétendu à une quelconque indemnité de la part des participants.

Le règlement du concours est déposé via reglementdejeu.com à la SELARL ACTA - PIERSON et ASSOCIES titulaire d'un office d'huissier de justice domiciliée 15 rue de Sarre BP 15126 57074 METZ Cedex 3. Il peut être adressé à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande auprès de la société organisatrice.

La société organisatrice se réserve le droit de prolonger, écourter, modifier ou annuler son opération à tout moment, notamment en cas de force majeure, sans qu'il puisse être prétendu à aucune indemnité par les participants. Le règlement modifié par avenant(s), sera déposé, le cas échéant à la SELARL ACTA - PIERSON et ASSOCIES titulaire d'un office d'huissier de justice domiciliée 15 rue de Sarre BP 15126 57074 METZ Cedex 3.

Le présent règlement est consultable gratuitement et en version imprimable sur Internet à l'adresse suivante : www.championnatdonut.fr, pendant toute la durée du Concours.

Art.2- Les participants / inscriptions / tarifs

a) Les participants

- Le Championnat de France du Donut est ouvert à tous les professionnels de la restauration / boulangerie / pâtisserie en activité ou pas, âgés de 18 ans et plus. La compétition est individuelle. Aucun assistant n'est autorisé sur l'espace concours.
- Les participants doivent être résidents en France et de nationalité française.

b) Les inscriptions

L'inscription au concours se fait uniquement sur le site internet www.championnatdonut.fr via le formulaire en ligne entre le 17 Janvier 2022 et le 7 Mars 2022.

5 candidats seront alors sélectionnés sur dossier par l'entité organisatrice et seront contactés le 8 Mars 2022. Les candidats sélectionnés doivent impérativement confirmer leur présence au plus tard le 25 mars 2022.

Les données transmises par les candidats (email, portable) pourront être utilisées par Dawn Foods France à des fins commerciales ou publicitaires, comme l'envoi de newsletters.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés dans sa dernière version, ainsi qu'au Règlement n°2016/679 du parlement européen et conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD), le participant peut exercer son droit d'accès, de rectification, d'effacement des données, de limitation du traitement, son droit à la portabilité des données, son droit d'opposition, ainsi que son droit au retrait de son consentement en s'adressant par courrier à l'entité organisatrice dont l'adresse est mentionnée à l'article 1.

Le/les gagnant(s) autorisent « L'entité organisatrice » à utiliser à titre publicitaire ou de relations publiques leurs coordonnées (nom, prénom), sur quelque support que ce soit, sans que cela ne leur confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque, autre que l'attribution de leur lot.

c) Tarifs

Le concours est entièrement gratuit et ne nécessite aucun versement pour l'inscription ou la participation.

Les frais de déplacements des 5 candidats en train (sur justificatifs des billets de train aller-retour pour 1 personne en 2^{ème} classe) ou en voiture (sur justificatifs de tickets de péage et d'essence entre le lieu de domicile et le lieu de concours) seront pris en charge par l'entité organisatrice.

d) Charte de bonne conduite

La participation au Concours implique l'acceptation sans réserve du Règlement en toutes ses stipulations, de la charte de bonne conduite (voir annexe 1) et le respect des lois et règlements en vigueur sur le territoire français. Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique ou écrite concernant l'interprétation ou l'application du présent règlement, les mécanismes ou les modalités du concours ainsi que sur la liste des gagnants. D'une manière générale, chaque joueur doit participer au concours d'une manière loyale et conforme aux règles de bonne conduite du présent règlement.

Il est rigoureusement interdit, par quelque procédé que ce soit, de modifier ou de tenter de modifier les dispositifs du Concours proposé, notamment afin d'en modifier les résultats. Les Participants s'interdisent de mettre en œuvre ou de chercher à mettre en œuvre tout procédé qui ne serait pas strictement conforme au présent Règlement et au respect des principes fondamentaux des jeux, à savoir la bonne foi, l'équité et la participation individuelle et unitaire.

Art.3- Déroulement et obligations des participants

Un tirage au sort sera effectué par l'entité organisatrice afin de déterminer le numéro de passage des participants.

Tous les candidats devront se présenter sur le lieu de l'épreuve à 12h. Chaque concurrent se verra remettre un badge avec son numéro de passage qu'il devra conserver toute la journée.

Avant l'épreuve, les participants disposeront de 1h20 pour installer leurs ingrédients et préparer la pâte avec le mix donut Dawn Foods qui leur sera fourni. Les matières premières de ces ingrédients seront vérifiées au préalable par le jury. Aucune cuisson ne sera autorisée avant le début de la première épreuve.

Les participants débiteront la compétition à 5 minutes d'intervalle pour la première épreuve et disposeront d'un temps défini pour réaliser chaque recette :

- Classique au sucre (glaçage ou en grain) : 25 min
- Imposée : 15 min
- Freestyle : 20 min

Aucun élément salé n'est autorisé dans les créations. Les compositions doivent toutes être sucrées. Le candidat est libre dans les techniques de fourrage et glaçage utilisées.

Aucune personne extérieure au concours ne sera autorisée à pénétrer dans l'espace réservé aux candidats.

Tous les ingrédients de base et le matériel nécessaires seront fournis (voir annexe 2) et pris en charge par l'entité organisatrice du concours. L'ensemble sera contrôlé par le jury avant le début de l'épreuve. Chaque candidat doit apporter lui-même ingrédients, décorations et petit matériel non fournis par Dawn Foods et qui lui sont nécessaires à la création de ses donuts.

Art.4 - Notation des épreuves :

La grille de notation est communiquée aux participants plusieurs semaines avant l'épreuve.

Chaque membre du jury donne une note sur 20 à chacun des critères suivants :

- >organisation et hygiène
- >dressage des donuts classiques, imposés et freestyle
- > respect du poids et de la taille imposés (cf Art.3)
- >goût des donuts classiques, imposés et freestyle
- >originalité du donut freestyle

Des coefficients variables seront appliqués à chacun des critères.

Des pénalités pourront être apportées sous forme de retrait de points à la note finale s'il y a dépassement du temps imparti ou de la taille et du poids des donuts.

Le jury observe puis déguste les donuts en fonction des numéros, ils ne connaissent donc pas l'identité du participant auquel correspondent les donuts exposés.

Le jury se réunit pour délibérer et établir les moyennes. En cas de contestation ou de désaccord, le président tranche. Les décisions du jury sont irrévocables et sans appel. Les délibérations et notes ne sont pas communiquées.

Art.5- Communication et publicité

a) Charte d'utilisation des supports de communication et du logo Championnat de France du Donut

Il est ici rappelé que « Championnat de France du Donut » est une marque déposée par l'entité organisatrice et que l'ensemble des graphismes, textes, photographies ou autres créations présents sur les éléments promotionnels en lien avec le Concours sont protégés par des droits de propriété intellectuelle dont l'entité organisatrice détient l'intégralité des droits ou dont elle est cessionnaire.

Toute utilisation de l'un de ces éléments sans autorisation de l'entité organisatrice ou en dehors des cas autorisés par le présent Règlement est interdite et pourra faire l'objet de poursuites judiciaires.

Le Logo et les éléments graphiques du Concours doivent être utilisés sans aucune modification, ajout, altération et conformément à la charte graphique en Annexe 3 du présent Règlement.

b) Utilisation de l'image des participants

L'entité organisatrice se réserve tous droits publicitaires concernant les vainqueurs et l'utilisation de tous les supports photographiques et vidéos sans en référer aux participants.

L'entité organisatrice se réserve tous droits publicitaires concernant les recettes créées par les participants.

Art.6- Remise du prix

La remise du prix se fera dès la fin du concours le 31 mars 2022 à 16h40.

Les candidats sont rappelés dans la salle de concours, où le jury annonce le gagnant et lui remet son prix.

Le gagnant remportera un bon d'achat Dawn Foods de 1000€, ainsi qu'un trophée de champion de France du Donut 2022.

Art.7 : Litige & Réclamation

Le présent règlement est régi par la loi française.

« L'entité organisatrice » se réserve le droit de trancher sans appel toute difficulté pouvant survenir quant à l'interprétation ou à l'application du présent règlement, étant entendu qu'aucune contestation ne sera admise notamment sur les modalités du concours, sur les résultats, sur les gains ou leur réception, un mois après la fin du concours. Sauf en cas d'erreurs manifestes, il est convenu que les informations résultant des systèmes de concours de « L'organisatrice » ont force probante dans tout litige quant aux éléments de connexion et au traitement informatique des dites informations relatives au concours.

Toute réclamation doit être adressée dans le mois suivant la date de fin du concours à « L'entité organisatrice ». Passée cette date, aucune réclamation ne sera acceptée. La participation au concours entraîne l'entière acceptation du présent règlement.

ANNEXE 1 : CHARTE DE BONNES PRATIQUES DU CHAMPIONNAT DE France DU DONUT BY DAWN FOODS

En vue de promouvoir une approche qualitative du donut en restauration et de mettre à l'honneur les meilleurs professionnels, les organisateurs du Championnat de France du donut ont souhaité se doter d'une charte de bonnes pratiques exposant les valeurs associées à la réalisation des donuts dans le cadre de la compétition.

Tous les participants au « Championnat de France du Donut 2022 » s'engagent sur l'honneur à respecter la présente charte dans le cadre du présent concours. Le respect de ces engagements est de l'entière responsabilité des participants. Dawn Foods ne saurait être le garant du respect de ces engagements par les candidats et ne saurait être tenu pour responsable d'une non-conformité de leurs pratiques à la présente charte.

Charte de bonnes pratiques du donut

Les participants au concours du championnat de France du Donut 2022 s'engage dans la réalisation de leurs donuts à :

- Travailler essentiellement des **PRODUITS FRAIS**
- Utiliser des ingrédients de **QUALITE**
- **LUTTER** contre les gaspillages
- **DRESSER** le tout **AVEC SOIN**

ANNEXE 2 : INGREDIENTS ET MATERIELS FOURNIS PAR DAWN FOODS AUX PARTICIPANTS

Ingrédients :

- Préparation en poudre Mix Donut Dawn Foods
- Levure boulangère ou fraîche
- Eau froide froide et tempérée à disposition sur le stand
- Huile de friture
- Sucre en poudre
- Sucre glace
- Chocolat s de couverture ?(noir, lait, blanc ?)
- Icing peut-être détailler ici oui selon si blanc, aromatisé, ... ?
- Est-ce qu'on prévoit aussi des pâtes à glacer ?
- Compounds (pâtes colorantes et aromatisantes naturelles concentrées)
- Fondants
- Pâte à glacer
- Cristal glaze
- Nappage
- Fourrages de fruits et fourrages gourmands
- Chunks chocolat noir, lait et blanc
- Chocolat noir, lait et blanc 2 fois chocolat ?
- Noisettes concassées caramélisées
- Cubes de caramel
- Colorants
- Préparation en poudre pour crème pâtissière à froid
- Fruits frais
- Inclusions (noix, fruits secs, graines)

Matériel :

- Friteuse
- Pétrin
- Laminoir
- Micro-onde
- Bassines
- Cornes
- Bol doseurs
- Maryses
- Plaques à inductions
- Casseroles
- Minuteurs
- Film plastique
- Chambre de pousse
- Pinceaux
- Poches à douille
- Couteaux
- Fourchettes
- Brosse à farine

- Sac à pâton
- Couche de boulanger
- Grilles 60x40
- Balances
- Thermomètres alimentaires
- Rouleaux à pâtisserie grand modèle
- Cuillères

ANNEXE 3 : IDENTITE GRAPHIQUE DEPOSEE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DU DONUT

